

JUIN 2023

NIVILLAC

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE





Une vingtaine de citoyens ainsi qu'une dizaine de conseillers municipaux étaient présents lors de cette première réunion publique sur la démocratie participative.

Nous souhaitons leur exprimer toute notre gratitude pour leur présence et nous tenons également à les remercier pour la qualité des échanges et propositions déjà effectuées.

La principale idée qui est ressortie majoritairement est le souhait d'avoir un accès accru à l'information, nous les avons entendus et ce premier Flyer en est la traduction concrète.



(A) VENIR DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



La Charte est disponible sur le site www.Nivillac.fr Rubrique « Cadre de vie » Page « Démocratie participative »

Contact: <u>democratieparticipative</u> @nivillac.fr



Le 2 septembre, nous serons présents lors du Forum des associations et de la sécurité routière afin de poursuivre la communication sur ce beau projet. Ensuite, nous mettrons en place les premiers ateliers par quartier dans le but de mieux comprendre votre perception de vos lieux de vie.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté la charte validée par les habitants présents lors de la réunion du 22 Juin 2023. Cependant, celle-ci pourra évoluer avec le temps, en tenant compte des remarques des différents conseils de quartier.

Guy DAVID, Maire de Nivillac

Patrick BUESSLER - MUELA, Julien CHESNIN, referents Democratie Participative.

Nathalie GRUEL, Annick ADVENARD, André SEIGNARD, Xavier LOGODIN, Eric ROZE et Jérôme BLINO, membres de la commission.